

Jérusalem : halte au nettoyage ethnique !



Une nouvelle fois les Palestiniens qui vivent dans le quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem-Est sont la cible de l'occupation israélienne. L'objectif de celle-ci est de vider ce quartier de ses habitants palestiniens pour remettre, l'une après l'autre, leurs maisons à des organisations de colons qui y installent des habitants juifs qui n'ont aucun lien avec ce quartier. Cela contribue ainsi à la dépaletinisation de la ville de Jérusalem.

Le 12 janvier la famille Sabbagh (une quarantaine de personnes) a reçu des autorités israéliennes un ordre d'expulsion afin que des colons israéliens puissent emménager immédiatement. Un dernier recours a gelé l'expulsion pour un mois.

Cette famille est arrivée à Sheikh Jarrah en 1956 après avoir été chassée par la force de la ville de Jaffa en 1948. Ce logement lui avait été remis par l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, l'UNWRA. Sa maison à Jaffa existe toujours mais elle ne peut pas y retourner, l'État israélien interdisant aux Palestiniens de faire valoir leur droit au retour.

Depuis 1967 et l'occupation de Jérusalem-Est par Israël, ce quartier est ciblé par des colons qui prétendent être propriétaires de ces maisons. Par vagues successives, ils ont réussi à faire expulser plusieurs familles après de très longues batailles judiciaires et malgré des manifestations de solidarité, notamment d'Israéliens anticolonialistes.

C'est maintenant le tour de la famille Sabbagh. Neuf autres familles de Sheikh Jarrah attendent avec angoisse l'aboutissement de procédures judiciaires identiques.

Ces opérations sont la continuité du nettoyage ethnique qui a accompagné la création de L'État d'Israël et qui se poursuit depuis plus de 70 ans. Ces transferts forcés de populations sont contraires au droit international. Ils violent également le droit à un logement convenable et le droit à la vie privée. Israël les met en œuvre de manière planifiée en Palestine occupée, tant en Cisjordanie qu'à Jérusalem-Est, tout en accélérant la construction et l'expansion des colonies de peuplement israéliennes, tout aussi illégales au regard du droit international.

Il est du devoir de la communauté internationale de dénoncer ces pratiques et de s'y opposer avec force.

Les périodes électorales israéliennes sont mortifères pour les Palestiniens qui font les frais de surenchères destinées à donner des gages aux colons les plus extrémistes.

L'AFPS note avec satisfaction l'engagement de la diplomatie française à Sheikh Jarrah : le Consul général de France et ses homologues européens se sont rendus chez la famille Sabbagh lundi 21 janvier pour lui apporter leur soutien. Il faut aller plus loin. La France doit exiger des autorités israéliennes qu'elles mettent immédiatement un terme aux projets d'expulsion de la famille Sabbagh et des autres familles menacées de Sheikh Jarrah, et qu'elles cessent la construction de colonies de peuplement.

*Le Bureau national
24 janvier 2019*

